



Le CODEP EPGV 14

Association loi 1901

Numéro SIRET : 333 867 265 000 48

Toutes les informations fédérales, régionales et départementales sur le site :

<https://ffepgv.fr/>

Avec un accès au site institutionnel et à l'offre d'activités

La centrale d'achats : <https://www.gevedit.fr/>

Vous pouvez également nous suivre sur :

Notre page

facebook

[Comité Départemental Epgv Calvados](#)

ou sur le profil



[Maud Lem](#)





Le Comité Départemental du Calvados en tant que structure déconcentrée

Évolue dans le sens de la FFEPGV et souhaite répondre très activement et efficacement aux attentes de ses adhérents en prenant part au **plan de développement Fédéral 2021-2024**.

L'objectif général de ce projet est de promouvoir le Sport Santé et le Sport *Bien-être pour tous*.

Cette démarche a pour objectifs de :

- **C**onforter la **cohésion fédérale** de l'ensemble du réseau et des territoires,
- **D**éployer des pratiques durables de **Prévention Santé**,
- **A**ccompagner et Dynamiser la **Vie Associative**,
- **F**aire rayonner notre **expertise Sport Santé - Bien Être**.

Ces 4 objectifs stratégiques seront pour nous la clé de voûte du projet du comité départemental du Calvados.

Le **CODEP EPGV 14** est une association loi 1901, fondée le 17 août 1979.

Le siège social se situe 9.30 boulevard des Belles Portes – 14 200 Hérouville-Saint-Clair

La FFEPGV a pour objet la pratique éducative de l'activité physique afin de :

- Créer une dynamique de prévention et d'éducation à la santé,
- De favoriser dans tous les milieux sociaux et sur tout le territoire l'épanouissement de chacun par la pratique éducative des activités physiques, à toutes les périodes de la vie et, chaque fois qu'il se peut, en milieu naturel,
- Donner à chacun un moyen d'éducation permanente par la recherche de son autonomie et le développement de ses moyens de communication,
- Rassembler et encourager la recherche concernant les connaissances scientifiques, techniques et pédagogiques sur l'éducation physique et le sport santé.

Par délégation de la FFEPGV le comité départemental a pour objet de :

- Mettre en œuvre la politique fédérale,
- D'accompagner et de favoriser la création et le fonctionnement des associations EPGV par tous moyens,
- De représenter la FFEPGV auprès des instances départementales représentantes de l'Etat, des collectivités territoriales, et autres institutions départementales,
- D'informer le grand public sur les avantages de pratiquer l'activité EPGV.



STATISTIQUES ANNUELLES CODEP GV 14

En date du 31 mars 2022

SAISON	CLUBS EPGV
2019-2020	66
2021-2022	56

SAISON	ADULTES	ENFANTS	PRATI- QUANTS
2019-2020	4552	236	4792
2021-2022	3507	195	3839

HOMMES	FEMMES
298	4493
271	3393

SAISON	ANIMATEURS	DIRIGEANTS
2019-2020	40	127
2021-2022	46	132

SAISON	3/6 ans	7/11 ans	12/17 ans	18 /35 ans	36/49 ans	50/59 ans	60/69 ans	70/79 ans	80 et plus
2019-2020	6	132	98	311	885	846	1358	925	227
2021-2022		195			1 459			2 016	



Les accompagnements EPGV

aux clubs affiliés

• **Accompagnement à la fonction employeur :**

- Le CODEP GV 14 est **tiers de confiance** pour les clubs qui le souhaitent via le logiciel impact emploi de l'URSSAF, **soit 27 clubs**,
- Le CODEP GV 14 vous accompagne dans le recrutement ou le remplacement des professionnels sportifs (positionnement, recherche par activation du réseau, DPAE, contrats, chômage partiel...),
- Le CODEP GV 14 **met à disposition** des professionnels sportifs au sein des structures EPGV ou partenaires, soit près de 2 ETP par saison, ou **15 clubs et 3 partenaires**,
- Le CODEP GV 14 vous accompagne dans les démarches concernant la formation des professionnels sportifs (OPCO, suivi...).

• **Accompagnement de la vie associative :**

- Mise à disposition de document type de la réglementation associative,
- Cellule de veille fédérale et transmission des évolutions des mesures nationales,
- Mise à disposition d'un site ressource (gestion documentaire, outils de communication...)

• **Accompagnement dans les démarches de demande de subvention :**

- Cellule de veille des différentes aides et subventions pour les clubs sportifs,
- Transmission et explicitation des dossiers préparatoires fédéraux (campagne d'information, suivi ...),
- Aide de proximité pour la constitution des dossiers et leur suivi.

• **Accompagnement à l'affiliation**

- Mise à disposition d'une adresse mail EPGV,
- Accompagnement à la saisie des licences.



Pourquoi s'affilier à la FFEPGV ?

- Un **agrément** Jeunesse et Sport
- Bénéficiaire de l'**accompagnement aux subventions** (collectivités territoriales, PSF, PST...)
- Être **reconnu** auprès de vos partenaires locaux (municipalité...)
 - Faciliter l'**obtention de créneaux** de salle
- Faciliter la **prise en charge** de tout ou partie de la cotisation des adhérents par leur Comité d'Entreprise
- **Communication et développement** par le site internet fédéral <https://ffepgv.fr/>
pour faire connaître gratuitement et facilement votre association
 - des outils de communication et publications gratuites : **Coopérative de développement**
 - Accès privilégié à la centrale d'achat **Gévédit.fr**
 - Des avantages offerts par les **partenaires fédéraux** : VVF Villages, Crédit Mutuel
- Une prise en charge de la **redevance SACEM** pour tous les cours
 - Une **assurance GROUPAMA** adaptée aux licenciés
 - Des **conseils et un accompagnement juridique**
 - La FFEPGV est **reconnue d'utilité publique** et **leader** sur le concept « **Sport Santé** »
- Bénéficiaire de l'aide du CODEP pour le **recrutement et le remplacement** des professionnels sportifs
 - S'inscrire dans un **réseau puissant**



Tarifs affiliation 2022-2023

Affiliation associations	
de 0 à 50 licenciés	49 €
De 51 à 100 licenciés	60 €
De 101 à 300 licenciés	70 €
De 301 à 500 licenciés	80 €
À partir de 501 licenciés	90 €

Licences individuelles		
Licences individuelles		Part départementale
Adultes – Dirigeants	23,00 €	9,00 €
Sans assurance adultes	22,10 €	9,00 €
Enfants (de – 18 ans au 01/09/2017)	18,00 €	9,00 €
Sans assurance enfants	17,10 €	9,00 €
Animateurs	38,00 €	

CODEP EPGV 14 - 9.30 boulevard des Belles Portes - 14200 Hérouville-Saint-Clair

02 31 06 00 63 – calvados@comite-epgv.fr